

Rapport annuel

Exercice financier
2022-2023

Présenté à l'Assemblée générale annuelle le 18 octobre 2023



Coopérative de
services à domicile
de la **MRC DE MONTMAGNY**

Mot de la présidente

J'aimerais d'abord rappeler à votre mémoire les membres du Conseil d'administration qui ont contribué tout au long de l'année au maintien des services et à la pérennité du mandat de la Coop : Hélène Bélanger, Jeannine Lachance, Linda Paradis, France Nicole, Micheline Corriveau, Denis Nadeau et moi-même, Louise Martin.

Les états financiers audités par Mme Jessica McGillis et M. Jean-François Morency, CPA auditeurs, de la firme Mallette, nous permettent de constater la saine gestion financière de la Coopérative.

Un investissement majeur a permis de changer le système de chauffage et de climatisation en installant deux thermopompes.

Le défi majeur pour la prochaine année demeure la rétention, l'attraction et le recrutement. Il y a une vive concurrence pour le marché de l'emploi.

Notre responsabilité envers nos clients actuels et futurs est d'offrir des services de qualité par du personnel compétent et attentionné.

J'aimerais souligner l'excellent travail des aides à domicile, du personnel administratif et du directeur général. Ils sont le cœur de la Coopérative.

Merci aux membres du CA, à nos employé(e)s, à notre clientèle et à tous nos partenaires.

Louise Martin,
Présidente

Mot du directeur général

Tout au long de l'année, nous avons entendu parler du vieillissement de la population et du désir des personnes âgées de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie. Quand j'entends cela, je comprends l'importance de nos services qui répondent directement à ce souhait. Nul doute que répondre à la demande demeure au cœur de nos préoccupations.

D'ailleurs, nous avons eu à faire face à une réalité qui nous touchait peu avant 2022-2023, soit une longue liste d'attente pour nos services. La recherche de personnel compétent a été un enjeu tout au long de l'année et demeure un défi de plus en plus présent.

Il est important de souligner le renouvellement de la convention collective avec le syndicat des employés. Une bonne préparation de la Coopérative et du Syndicat a permis d'obtenir une entente de principe en une journée. Cela a mené à la signature d'une nouvelle convention pour les trois prochaines années.

Le 28 mai 2023, la Coopérative fêtait ses 25 ans d'existence. Ce n'est pas rien ! Et notre présence demeure de plus en plus essentielle sur le territoire de la MRC.

Je remercie nos employés qui travaillent à domicile ou en RPA pour leur travail professionnel auprès d'une clientèle qui apprécie leurs services. Vous faites une différence dans la vie des gens et on ne l'oublie pas.

Je remercie aussi mon équipe administrative. La collaboration entre collègues permet de trouver des solutions à toutes les situations qui se présentent au quotidien.

Je remercie les membres du Conseil d'administration, en particulier notre présidente Louise Martin, que je rencontre sur une base hebdomadaire afin de faire le point sur différents dossiers.

Enfin, je ne vous oublie pas, vous, chers membres, qui nous donnez la chance de pouvoir faire une différence dans votre vie en vous aidant à demeurer chez vous le plus longtemps possible.

Serge Kirouac,
Directeur général

Qui nous sommes

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise d'économie sociale en aide à domicile (**EÉSAD**) qui est membre du Réseau des EÉSAD. Le Réseau des EÉSAD regroupe plus de 80 entreprises de services à domicile à but non lucratif sur tout le territoire du Québec.

Les EÉSAD ont un avantage concurrentiel, soit d'être les seules accréditées pour accorder à leurs clientèles une subvention horaire relevant du Programme d'exonération financière pour les services d'aide à la vie domestique (**PEFSAD**) administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec (**RAMQ**).

Notre mission

Notre mission est d'offrir aux aînés, aux retraités, aux personnes en manque d'autonomie et aux familles, des services d'aide à domicile dispensés par des intervenants compétents en toute confiance et sécurité.

Nos valeurs

Le respect, l'intégrité, la discrétion, l'humanisme et l'engagement.

L'année 2022-2023



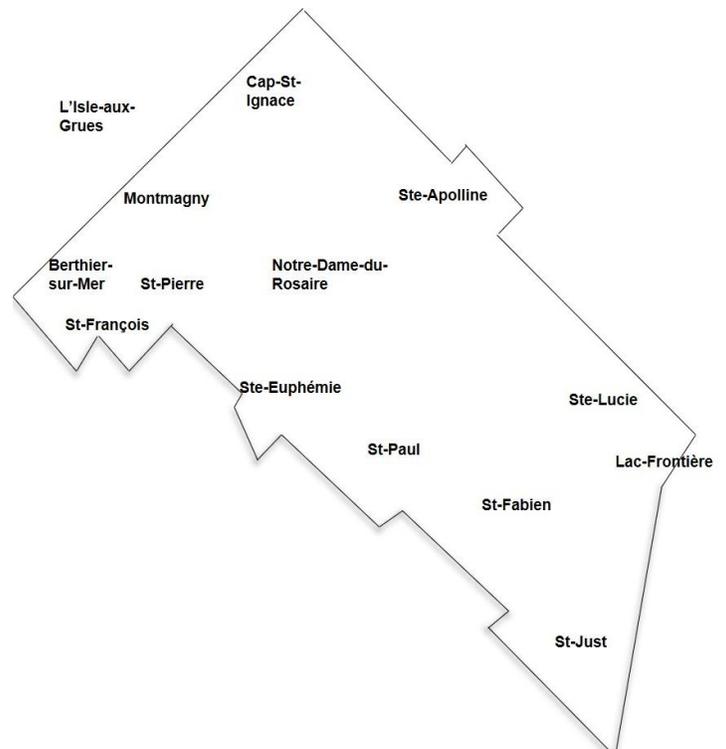
Nos objectifs

- Offrir plus de possibilités et de ressources aux personnes dans le besoin et aux aidants naturels;
- Soutenir et développer des emplois permanents dans le domaine du soutien à domicile et ainsi contrer le travail au noir.

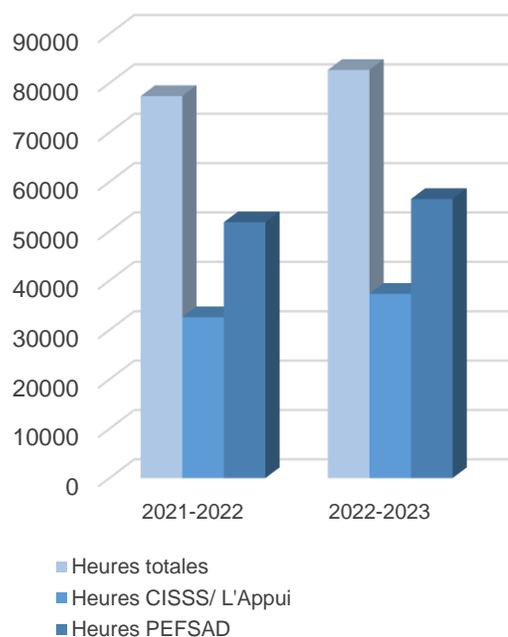
Services offerts

- Services d'aide à la vie domestique (**AVD**) : entretien ménager, préparation de repas, buanderie, courses et emplettes;
- Services d'assistance personnelle (**SAP**) : aide au lever, au coucher, à l'hygiène, à l'habillement, à l'alimentation et aux déplacements;
- Services de répit aux proches aidants.

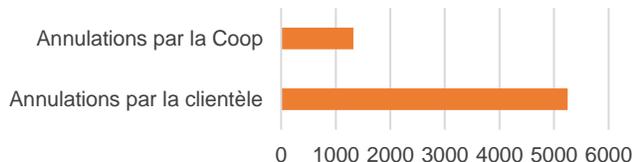
Territoire



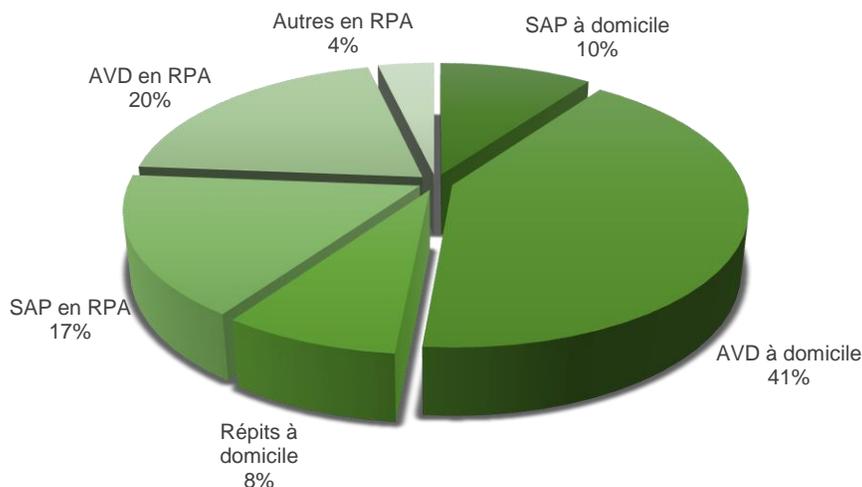
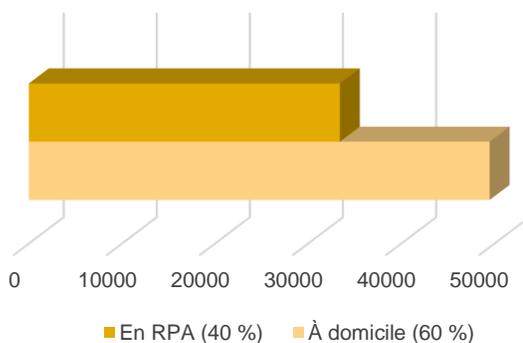
Heures de service



Les proches aidants obtiennent nos services de répit à 3,00 \$ l'heure (et au coût maximum de 15,00 \$ par jour). Les services de répits sont financés par l'Appui Chaudière-Appalaches ou par le CISSS.



La Coopérative détient une entente avec deux résidences privées pour aînés (RPA) dans lesquelles tous les services sont rendus par les employés de la Coopérative. Il s'agit de la Résidence du Cap (Cap-Saint-Ignace) et des Habitations Panet (Saint-Fabien-de-Panet).



Merci à nos membres et à notre clientèle pour leur fidélité !

Nous avons le souhait constant de vous offrir des services de qualité répondant à vos besoins.

Notre clientèle

535 personnes ont reçu des services

99 nouveaux membres

28 membres remboursés

Aucune plainte durant l'année 2022-2023.

La Coopérative demeure vigilante pour suivre le travail de ses employés.

Notre personnel

89 employés

Temps complet : 45 employés

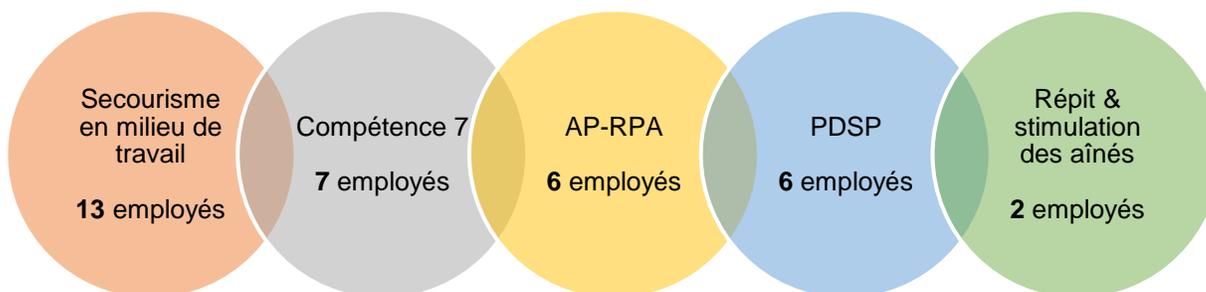
Moyenne d'âge : 51.3 ans

43 embauches

37 départs définitifs

Merci aux aides à domicile pour leur travail, leur engagement et leur dévouement auprès de de la clientèle de la Coopérative !

Les formations dispensées



Les faits saillants 2022-2023

- Prime Covid de 5.6 % assumée par la Coopérative et versée jusqu'au 29 avril 2023.
- Signature de la convention collective 2023-2026 :
 - Hausse des salaires de 6.5 %;
 - Bonification marquée des différentes primes.
- Remplacement du système de chauffage et de climatisation à nos bureaux.

Objectifs pour 2023-2024

- Avoir une main d'œuvre suffisante, bien encadrée et mobilisée;
- Assurer la qualité des services rendus;
- Accroître la visibilité de la Coopérative;
- Restructurer le travail administratif;
- Finaliser l'isolation de la partie arrière de nos bureaux.

Notre principal défi

La rétention, l'attraction et le recrutement de la main d'œuvre

Merci au personnel administratif pour leur assiduité, leur implication et leur soutien auprès des aides à domicile et de la clientèle !

Notre équipe administrative

Serge Kirouac, directeur général

Nancy Vallières, agente à l'affectation

Suzanne Vézina, adjointe administrative

Stéphanie Genest, technicienne comptable

Nancy Bossé, responsable des RH

Katia Fortin, agente de services

Patricia Breault-Turcotte, agente administrative

Merci aux membres du Conseil d'administration pour leur dévouement !

Notre Conseil d'administration

Louise Martin, présidente

Jeannine Lachance-Mercier, vice-présidente

Hélène Bélanger, secrétaire-trésorière

Linda Paradis, administratrice

Denis Nadeau, administratrice

France Nicole, administratrice

Micheline Dutil-Corriveau, administratrice

Merci à nos partenaires qui rendent notre mission possible !

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) • Le Comité de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) Montmagny-L'Islet • L'Appui Chaudière-Appalaches • Le Comité virage proches aidants de Montmagny-L'Islet • La Table des aînés de la MRC de Montmagny et de l'Islet • La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches • Le Comité EÉSAD-DCSADPC • La Municipalité amie des aînés (MADA) • La Résidence du Cap • Les Habitations Panet • Le Réseau de coopération des EÉSAD • Les Services aux entreprises de la Côte-du-Sud • Le Centre de formation professionnelle (CFP) de l'Envolée